
RAPPORT ANNUEL 2024

Service public de prévention et de gestion des déchets

82 avenue de la Riondaz
73870 Saint-Julien-Montedenis
Tél : 04 79 59 92 28
www.sirtom-maurienne.com
contact@sirtom-maurienne.com



Edito ●

Chers Mauriennais, chers élus,

Depuis 1993, nous sommes à votre service pour la gestion de nos déchets dans la vallée de la Maurienne.

Cette année 2024, les défis ont été nombreux pour le SIRTOMM (Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de la Maurienne) : augmentation des coûts de traitement des ordures ménagères, augmentation “des énergies” (électricité, carburant), difficulté de recrutement de personnel d’exploitation, nouvelles obligations légales applicables.

Je suis heureux de pouvoir dire que nous avons pu relever ces défis tout au long de cette année grâce à la mise en place d’actions concrètes : vous les retrouverez dans ce rapport annuel que j’ai voulu ludique, simple et accessible au plus grand nombre.

Cette volonté de lisibilité est au cœur de notre action au quotidien. Le SIRTOMM est une structure proche des administrés, identifiée et reconnaissable. J’ai pour habitude de dire que plus les institutions sont éloignées de l’administré plus la légitimité du service public diminue.

Cette année encore, nos services vous ont accompagné pour la gestion des déchets de la Vallée. Ils se tiennent à votre écoute pour tous vos questionnements et propositions.

Je souhaite donc que le SIRTOMM demeure cet acteur majeur dans la gestion de nos déchets au sein de notre belle vallée.

Bonne lecture à tous,

Christian Simon
Président



Sommaire.

1

Notre territoire

2

Notre organisation

3

Les ordures
ménagères

4

La collecte
sélective

5

Le Verre

6

Les déchèteries

7

L'emploi

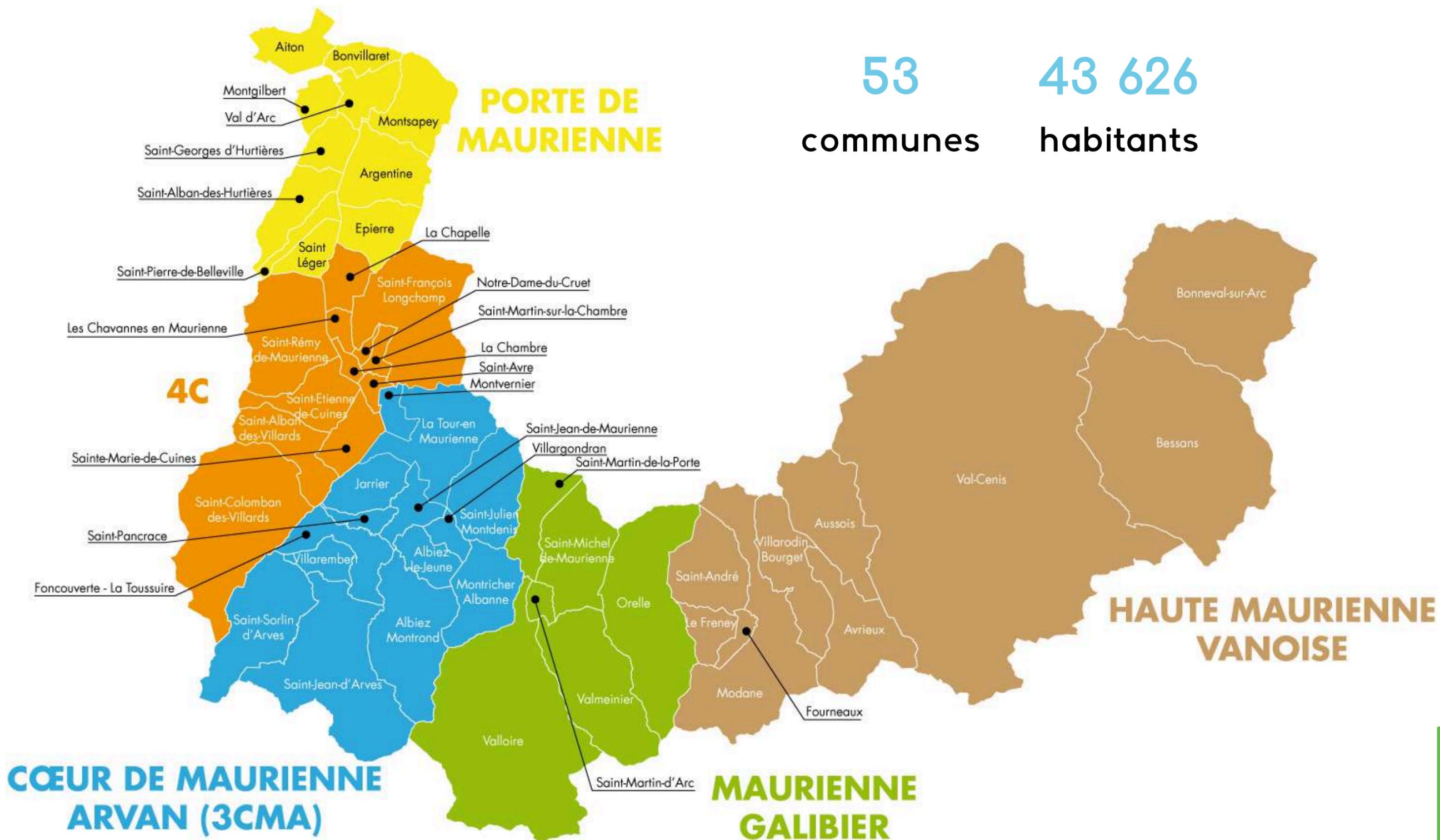
8

Nos chiffres

9

Nos actions

Notre territoire : entre ruralité et montagne ●



Les caractéristiques de notre territoire ●

43 000 habitants
permanents

80 000 habitants avec les touristes en
période hivernale : 40 % de notre
tonnage annuel d'ordures ménagères
entre décembre et mars.

Notre territoire a de multiples facettes : d'une longueur de 125 km, la Maurienne est traversée par la rivière de l'Arc. Les géographes distinguent traditionnellement trois ensembles, la basse, la moyenne et la haute Maurienne.

La basse Maurienne débute avec le canton d'Aiguebelle pour se terminer au niveau de celui de La Chambre. Cette partie de la vallée traverse les massifs cristallins externes. C'est une portion boisée et verdoyante, au fond large, plat et encaissé.

À partir de La Chambre s'amorce la moyenne Maurienne qui s'étire jusqu'à Modane. Elle est constituée par un fond de vallée très étroit et s'ouvrant après d'impressionnants défilés et verrous comme celui du pas du Roc à l'entrée de Saint-Michel-de-Maurienne, sur des bassins reliés à des vallées latérales où se situent la plupart des villages de montagnes et des stations de ski telles qu'Orelle (reliée aux Trois Vallées), Valloire ou encore Saint-François-Longchamp. Ces bassins concentrent la majorité des habitations et infrastructures industrielles.

Enfin, on appelle haute Maurienne la haute vallée de l'Arc, qui longe la frontière italienne sur environ 45 kilomètres dans la région du massif du Mont-Cenis.

Notre organisation ●

Deux quais de transfert : nos ordures y sont vidés par nos camions de collecte puis transportés à Chambéry.

10 déchetteries pour la dépose de vos déchets

Dépôts communaux excentrés des déchetteries pour la dépose de vos déchets

Siège du SIRTOMM (bureaux et garages)



Les grands chiffres du SIRTOMM en 2024 :

- 9 062 738 € de fonctionnement
- 7 552 088 € de participation des communautés de communes
- 1 510 650 € de recettes

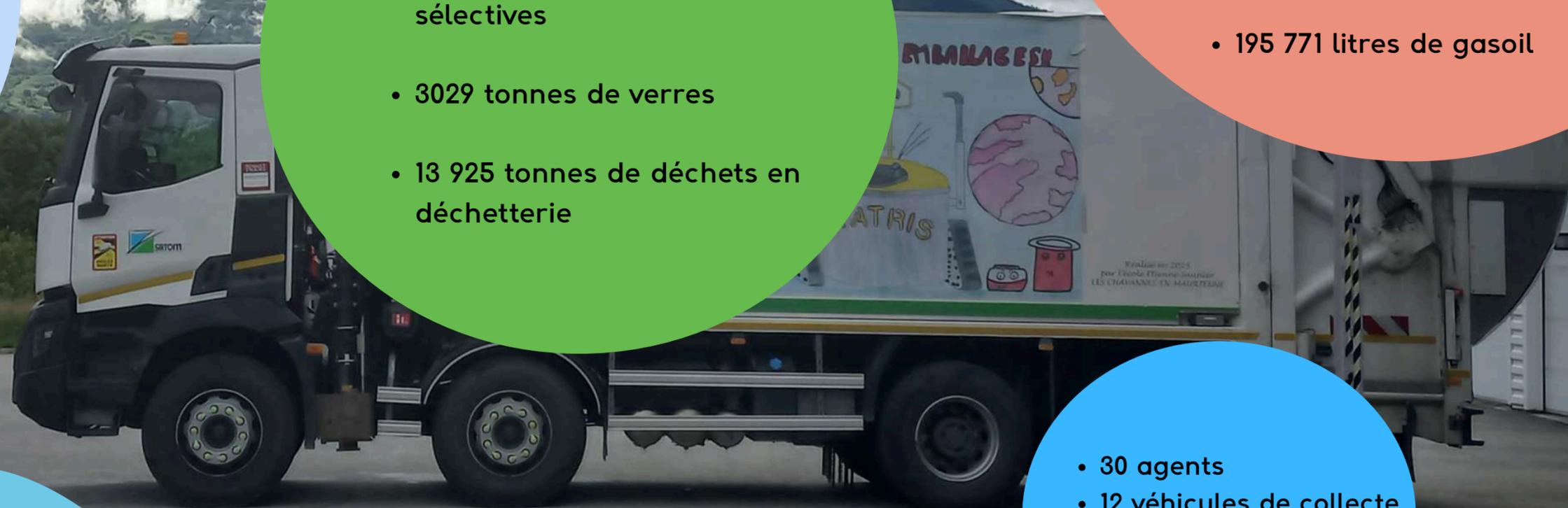
- 13 511 tonnes d'ordures ménagères (sac noir)
- 2595 tonnes de collectes sélectives
- 3029 tonnes de verres
- 13 925 tonnes de déchets en déchetterie

- 180 280 km pour l'exploitation de nos déchetteries
- 204 529 km pour la collecte des ordures (sac noir + recyclable)
- 64 505 km pour nos véhicules de services

Au total 406 756 km pour le service public de gestion des déchets en Maurienne.

- 195 771 litres de gasoil

- 30 agents
- 12 véhicules de collecte



Les ordures ménagères



Tonnages

année	tonnages
2022	14 182
2023	13 695
2024	13 511

-1 %

2023/2024

671 tonnes de moins entre 2022 et 2024

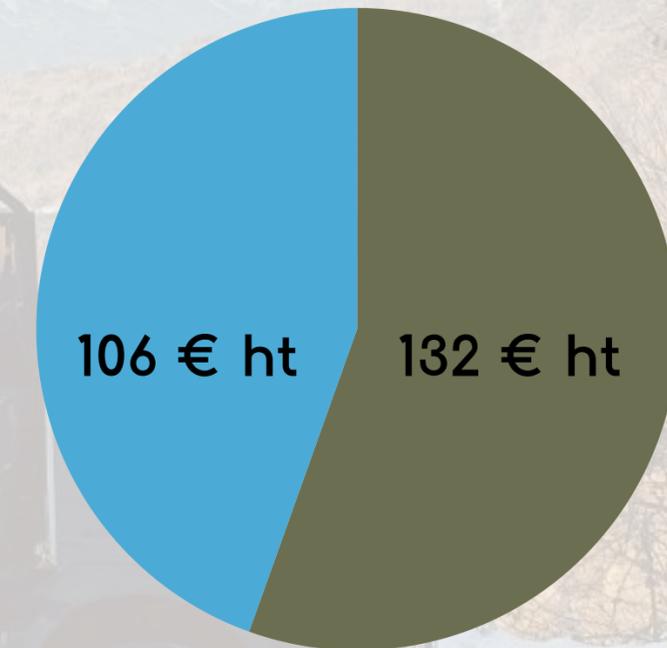
en kg / habitants

année	kg / habitant
2022	331
2023	313
2024	310

22 tonnes de moins entre 2022 et 2023

Combien coûte une tonne d'OM ?

- traitement + TGAP + taxe communale
- collecte



Le Traitement DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES est fait par l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD) du Syndicat Mixte SAVOIE DECHETS. L'UVETD dispose de trois lignes d'incinération. Afin d'assurer une combustion la plus complète possible, les déchets sont brûlés à une température supérieure à 850°C, ce qui permet de détruire l'ensemble des dioxines générées. Les fumées subissent un traitement de type sec et répondent aux normes en vigueur. Les gaz épurés sont ensuite évacués par des cheminées équipées d'analyseurs en continu. L'énergie est récupérée en vapeur d'eau sous pression puis valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

Les ordures ménagères : Sur quoi peut-on agir ? ●

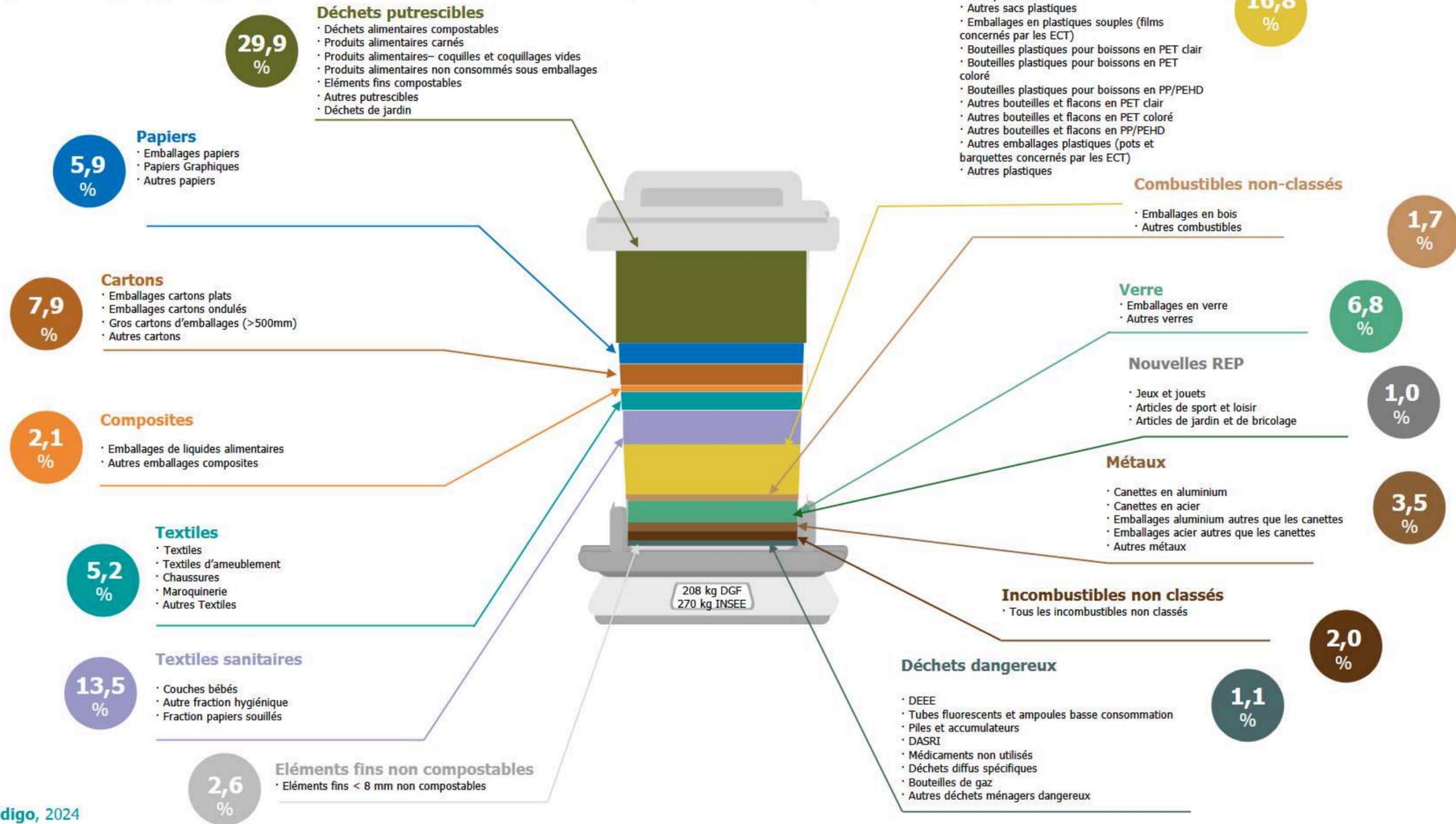
Pour faire baisser le coût du service nous pouvons agir avec les actions suivantes :

- Diminuer le tonnages des ordures ménagères en triant le déchet alimentaire et le recyclable.
- Concrètement nous n'avons pas la possibilité d'agir sur le coût du traitement de nos ordures. C'est donc de notre responsabilité de faire moins d'ordures ménagères pour diminuer nos coûts.
- TGAP : taxe générale sur les activités polluantes mise en place par l'Etat avec une augmentation chaque année.



La composition des ordures ménagères (sac noir) en Maurienne

Composition (%) par groupe de déchets en masse humide (48 échantillons)



70% de ce que l'on retrouve dans le sac noir d'ordures ménagères est valorisable !

La collecte sélective .

Depuis le 01 janvier 2023 vous avez peut-être entendu parler “d’extension des consignes de tri” : concrètement tous les emballages et tous les papiers peuvent être mis dans le conteneur jaune.

Comment c’est possible ? Le centre de tri à Chambéry a des machines suffisamment performantes pour le recyclage !

Tonnages

année	tonnages
2022	2 471
2023	2 528
2024	2 595

En kg / habitants

année	kg / habitant
2022	58
2023	58
2024	59

+3 %
2023/2024

MémoTri

- TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS
- EMBALLAGES EN VERRE
- COMPOST
- ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC

Bien vidés
 Non lavés
 En vrac
 Séparés

LE TRI PLUS SIMPLE!

Pour plus d'informations, www.sirtom-maurienne.com

SIRTOM
 SIRTOM de Maurienne
 82 avenue de la Riordaz
 73870 Saint Julien Montdenis
 04 79 59 92 28

CITEO

SavoieDéchets
 MAIRIE DE SAVOIE DÉCHETS

La collecte sélective - traitement et valorisation

Le CENTRE DE TRI DE SAVOIE DECHETS accueille les déchets recyclables provenant de la collecte sélective en multi-matériaux : emballages (hors verre), papiers et cartons.

Les différentes catégories de matériaux qui résultent de la séparation mécanique et manuelle réalisée au centre de tri, sont conditionnées en balles, qui sont dirigées vers les usines de recyclage, en France ou en Europe.

Le coût du tri à la tonne facturé par le Syndicat Savoie Déchets est de 220 € HT auxquels s'ajoutent les coûts de refus de tri.

Les différents matériaux font l'objet de recyclage : des recettes de rachat viennent réduire les coûts. Pour 2024, la reprise des matériaux a généré 166 591 euros.

Les soutiens financiers des ECO organismes tels que CITEO s'élèvent à hauteur de 863 798 euros.

Le coût aidé (dépenses - recettes) s'élève à 235 euros HT la tonne.

En 2024, les refus de tri (ce qu'on retrouve dans la poubelle jaune qui n'est pas recyclable) est refacturé au SIRTOMM : 60 € par tonne de refus de tri
En 2024, ces erreurs ont coûté 40 000 €

La collecte sélective : Où vont nos déchets ?



Le verre ●



-2 %

2023/2024

tonnages

en kg / habitants

année	tonnages
2022	3 056
2023	3 103
2024	3 029

année	kg / habitant
2022	71
2023	71
2024	69

Le verre est repris par O.I. Manufacturing en Ardèche pour un montant de 126 450 euros.

Il s'agit d'une verrerie : le verre est fondu pour faire de nouvelles bouteilles.

INTERDICTION DE MONTER
SUR LE BOUCLIER

Nos modes de collecte ●

Conteneurs semi-enterrés

type	nombre
OM	1207
CS	885
VERRE	642



verre	entreprise MINERIS
conteneur CS et OM	en régie et par MINERIS
bacs roulants	sous-traitée aux Communes

Pourquoi ? Le verre est collecté par un type de camion particulier dont le SIRTOMM ne dispose pas

Pourquoi ? En période hivernale avec la forte affluence touristique nous avons besoin de faire des collectes supplémentaires

Pourquoi ? Dans certains hameaux, nos véhicules ne peuvent pas venir faire la collecte, les routes sont trop étroites !

Nos déchèteries ●

VAL D'ARC

2255 route d'Aiton
73220 VAL D'ARC

Mardi-Mercredi-Samedi : 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h00

LA CHAMBRE

70 place du Champ de Foire
73130 LA CHAMBRE

Du lundi au samedi : 8h30 – 12h00 /
14h00-17h30

LANSLEBOURG

RD 1006
73480 LANSLEBOURG

De Mai à fin Novembre :
Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 13h30-
17h00
Samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

De Décembre à fin Avril :
Mardi-Mercredi-Vendredi : 13h30-17h00
Samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

FONTCOUVERTE

35 impasse du Plan des Chaumes
73 300 FONTCOUVERTE

Lundi-Mercredi-Vendredi : 14h00-17h00
Samedi : 8h30-11h30/14h00-17h00

VALLOIRE

420 rue de la Bonne Eau
73450 VALLOIRE

Lundi-vendredi : 13h30-17h30
Samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

1 lieudit Les Glaires
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE

Du 1er avril au 31 novembre :
Semaine : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Samedi : 8h30-12h00

Du 1er Décembre au 31 Mars :
Lundi-Mercredi: 8h30-12h00/14h00-17h00
Samedi:8h30-12h00

SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Lieu-dit « Les Fontagneux »
73870 SAINT JULIEN MONTDENIS

Lundi au Samedi : 8h00-12h00 / 14h00-
17h30

SAINT-LEGER

2330 rue Lageraine
73220 SAINT LEGER

Jeudi : 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00

LES ARVES

3189 route des Arves
73530 SAINT-JEAN-D'ARVES

Du 1^{er} avril au 15 décembre
Mardi – jeudi – samedi : 14h00-17h00

Du 16 décembre au 31 mars
Jeudi : 14h00-17h00

MODANE

600 rue de l'Isle
73 500 MODANE

Du 02/11 au 31/03 :
Lundi-Mardi-Vendredi-Samedi : 7h45-
12h00 / 14h00-16h30
Mercredi : 7h45-12h00

Du 01/04 au 31/10 :
Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi : 7h45-
12h00 / 14h00-17h30
Samedi : 7h45-12h00 / 14h00-16h30

Nos déchèteries et nos centres de stockage de nos déchets inertes

- En 2024, nous avons produit 13 925 tonnes de déchets en déchetterie.
- Nous exploitons deux centres de stockage à St Julien et à Bonvillaret pour nos gravats : 940 tonnes de gravats y ont été déposés.



Nos déchèteries : les flux en tonnes ●

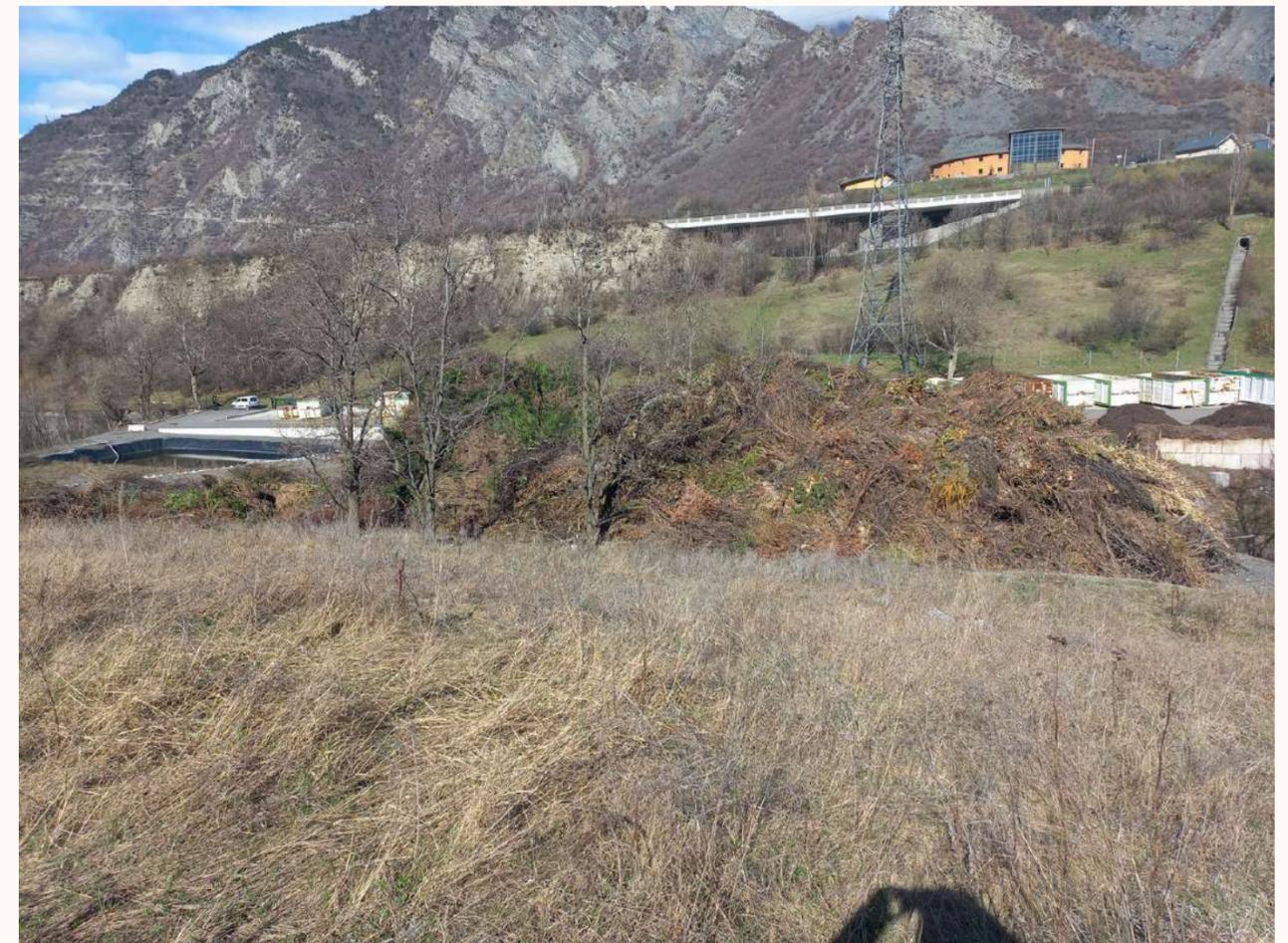
Huiles	32,70
Déchets dangereux soutenus	900
Mobilier	1 102
Plâtres	375
Tout venant	3 513,08
PVC, pneus	33,52
Gravats	2242

Le tout venant est dirigé vers l'entreprise BIOVAL
qui produit du Combustible Solide de Récupération (CSR)

Nos déchèteries : les flux en tonnes

Cartons	1 021,94
Déchets de bois	2 003
Déchets verts	2 469,05
DEEE	235

Les déchets verts sont traités sur la plateforme de Saint-Julien-Montdenis. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants en déchèterie de St Julien ou encore donné aux communes .



Le déchet vert est transporté depuis nos déchetteries vers la plateforme : en premier plan, il s'agit du tas "brut" de déchet vert. Il est ensuite broyé et criblé puis analysé dans le respect des normes en vigueur.



L'emploi en 2024 ●

Effectif

9 chauffeurs Poids Lourds
10 gardiens de déchèteries
1 directeur
2 ambassadeurs du tri
3 agents d'exploitation
4 agents administratifs



Absentéisme

503 jours ouvrés
et 306 jours ouvrés
d'accident de travail
--
chiffre stable
par rapport à 2023



Nombre de jours travaillés 7 414

Nous sommes passés de 13 chauffeurs à 9
entre 2023 et 2024 :

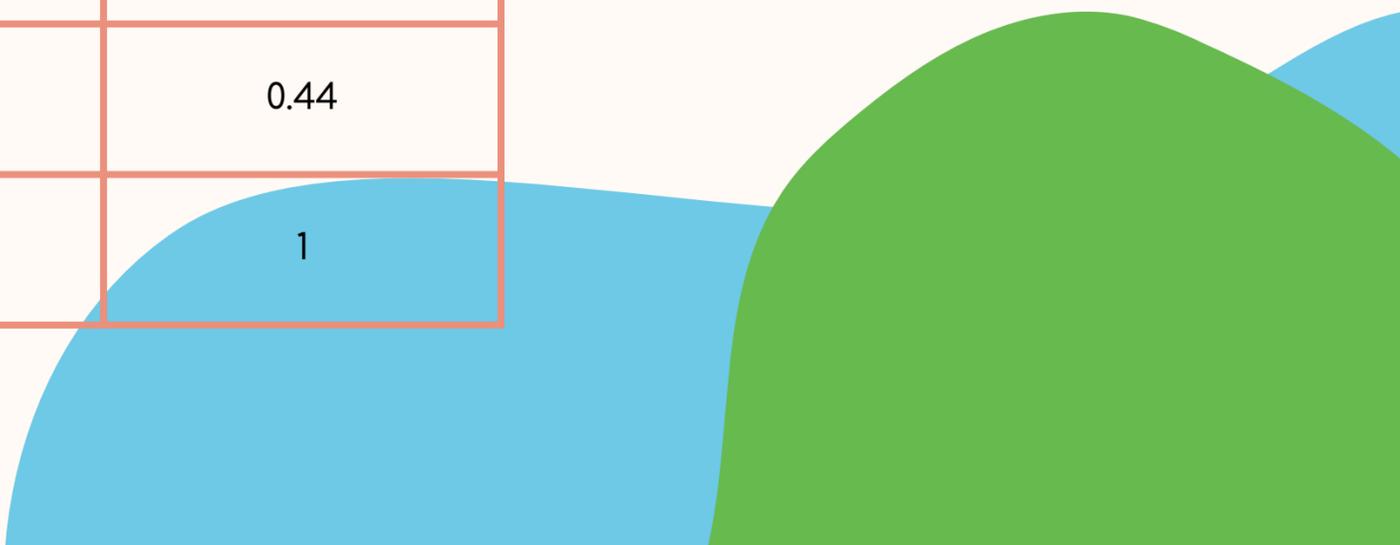
- Chantier Lyon-Turin
- Retraite
- Mutation

Nos équipes ont réalisé 1095 heures
supplémentaires pour assurer le meilleur
service possible.

Nos chiffres ●

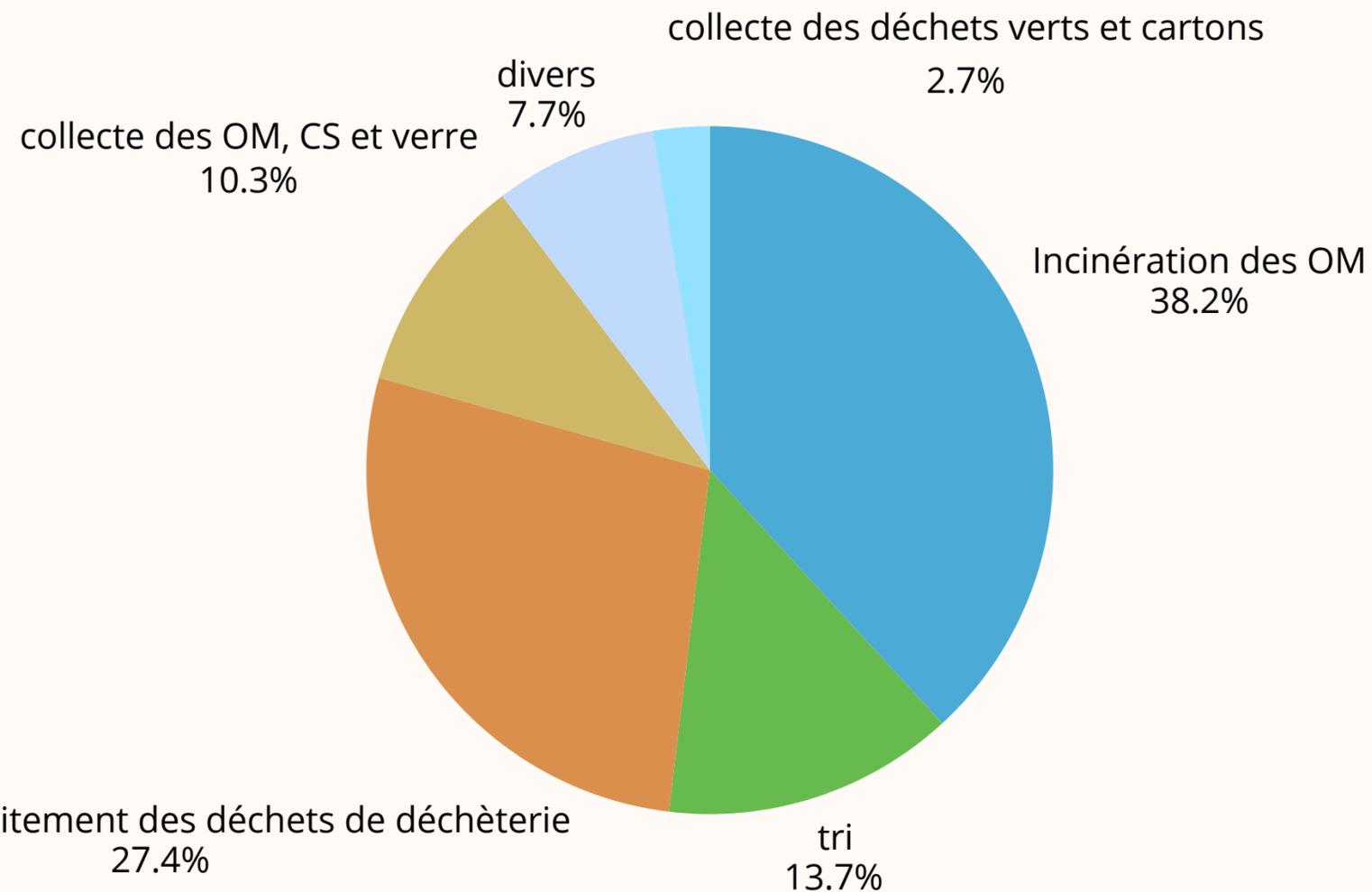
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 062 738,95 euros et sont réparties comme suit :

Types de dépenses	Montant	%
Charges générales : achat de carburant, eau, électricité, affranchissement, alimentation, EPI, fournitures administratives et techniques, contrats de prestations, maintenance, assurances	6 574 069,43	73
Charges de personnel	1 457 922,92	16
Amortissement des biens	892 888,92	10
Autres charges : indemnités des élus	40 032,29	0.44
Charges financières : intérêts des emprunts	97 825,79	1



Nos chiffres ●

Les prestations confiées à des tiers correspondent à un coût de 5 194 251,60 euros et sont réparties comme suit :

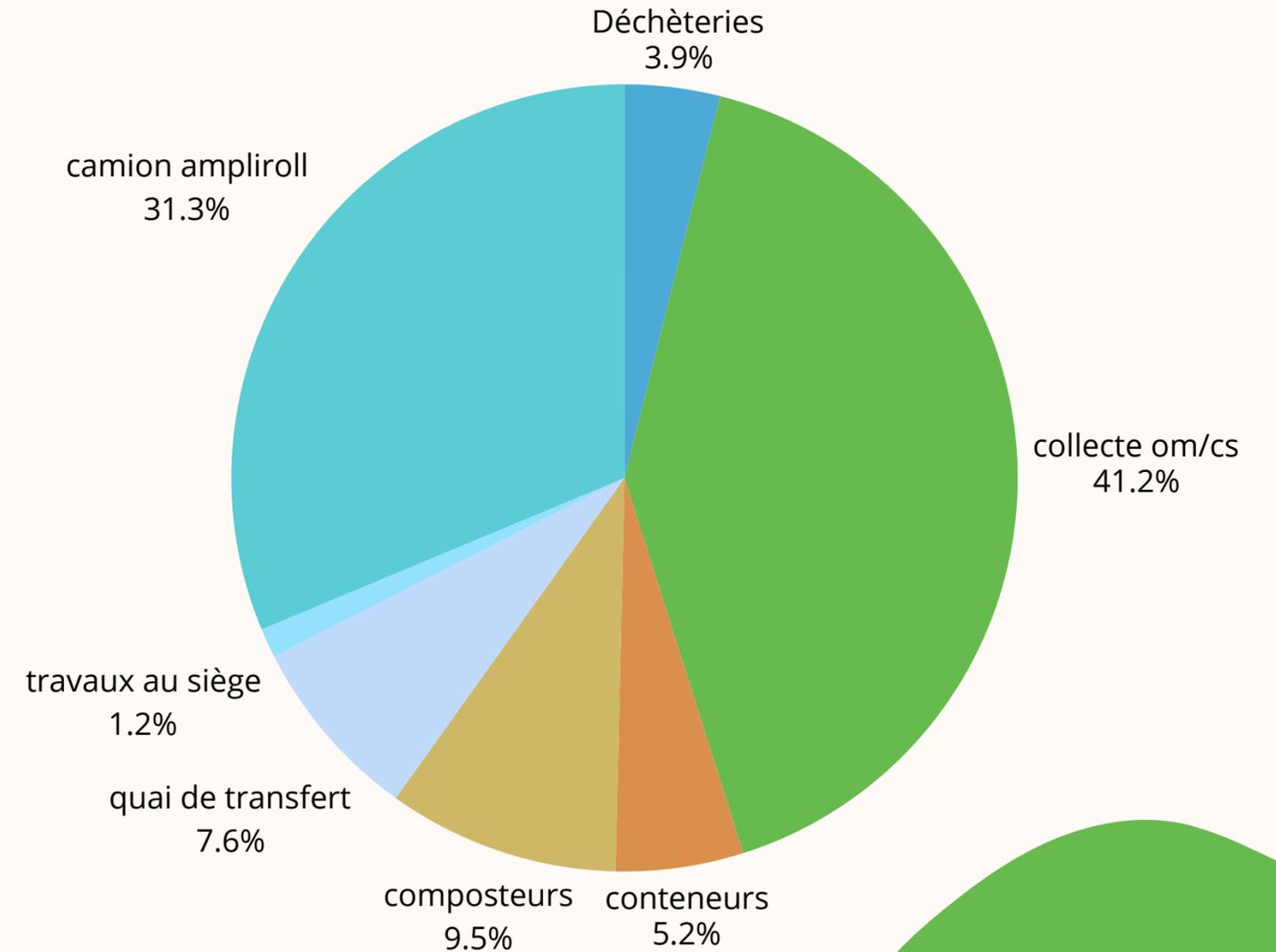


Prestations	Montant
Incineration des ordures ménagères	1 848 154
Tri de la collecte sélective	664 814
Transfert et traitement des déchets de déchèteries	1 328 467
Collecte OMR, CS et verre	500 993
Collecte des déchets verts et des cartons	128 556
Traitement des déchets verts	92 406
Gardiennage des déchèteries	99 355
Collecte de bacs roulants	11 916
Divers	167 590,60

Nos chiffres ●

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 850 841,96 euros et sont réparties comme suit :

Prestations	Montant
Amortissement des subventions	35 607,37
Remboursement du capital de la dette	330 612,37
Immobilisations	1 484 622,22



Structure du coût du service

Les données qui suivent sont issues de matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût, outils développés par l'Ademe, dans un but d'amélioration de la connaissance, du suivi, et de la maîtrise des coûts de prévention et gestion des déchets des collectivités. Il est important de préciser que ces données peuvent différer légèrement des résultats comptables présentés précédemment dans la mesure où la méthode ComptaCoût traite de manière différenciée un certain nombre de dépenses exprimées ici en HT.

Nature des charges

Communication / Prévention	96 093
Pré-collecte	574 966
Collecte	2 167 378
Transfert et traitement	4 888 000
Compostage	86 567
Stockage d'inerte	7 890

Nature des produits

Vente de matériaux	560 858
Soutiens des éco-organismes	958 645
Reprise des subventions	28 871
Remboursement des assurances	13 450
Facturation aux usagers	224 003
Contribution des Communautés de Communes	7 552 088

Comment ça marche sur le plan financier ?

Afin que chacun puisse comprendre l'articulation financière entre le SIRTOMM et ces adhérents, voici les étapes qui expliquent comment cela se passe dans l'ordre chronologique :

1. En fin d'année, le SIRTOMM calcule son coût de service : concrètement il s'agit de toutes les dépenses sur l'année moins les recettes.
2. En début d'année suivante, les services du SIRTOMM calculent le coût potentiel du service (prise en compte de l'augmentation du coût du traitement, baisse envisagée d'ordures ménagères, effets des optimisations de services...)
3. Une fois ces projections faites, les élus valident ou pas ces propositions en février (débat d'orientation budgétaire) et mars (adoption du budget)
4. Une fois le budget validé, le SIRTOMM fait des "appels à participation" aux 5 communautés de communes : les communautés de communes payent au SIRTOMM le montant validé pour chacune d'entre elles en fonction d'un coût de service.
5. Les communautés de communes votent la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Ce taux s'applique sur votre avis d'impôt foncier.

Une précision : le SIRTOMM n'a pas la compétence fiscale. C'est bien le choix des élus des communautés de communes d'appliquer ou pas la baisse de la TEOM (en cas de baisse de coût de service) à leurs administrés.

Nos actions réalisées : mise en place de panneaux solaires sur le toit des bureaux ●

Depuis septembre 2024, le toit du SIRTOMM est équipé de panneaux solaires.

Comment ça marche ?

La centrale solaire fournit 30% des besoins d'électricité pour les bureaux du SIRTOMM annuellement.

C'est ce qu'on appelle de "l'autoconsommation".

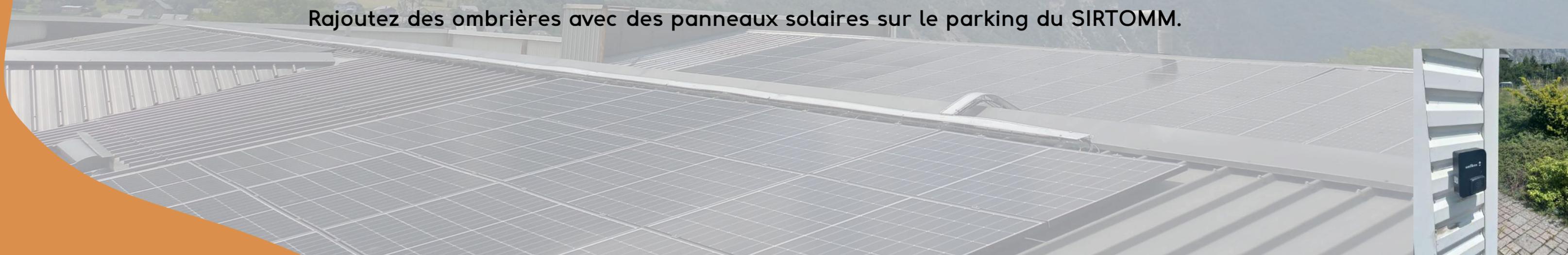
Le surplus est revendu dans le réseau.

Le coût de cette centrale est de 40 000 € avec un taux de retour sur investissement de 4,5 ans.

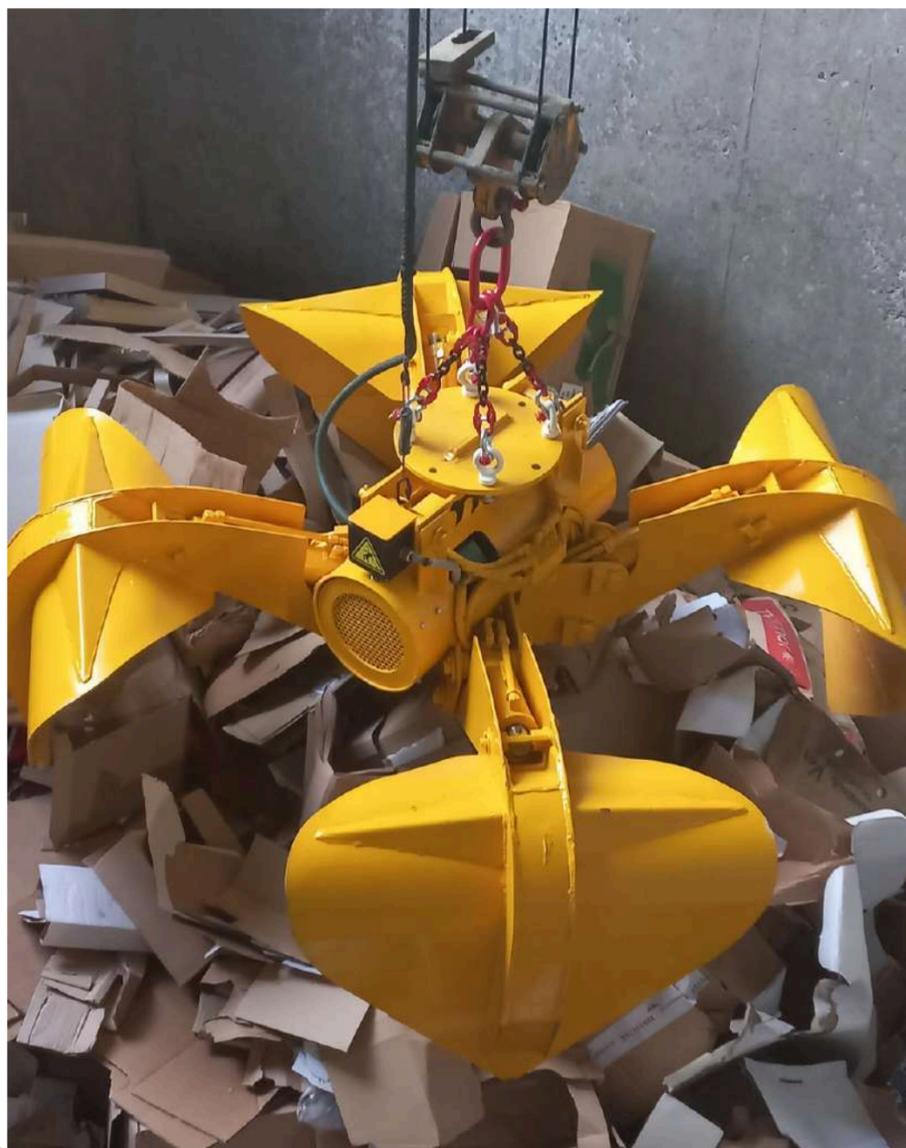
Nous avons également ajouté une borne de recharge électrique pour ceux qui souhaitent se recharger.

Notre objectif en 2025 ?

Rajoutez des ombrières avec des panneaux solaires sur le parking du SIRTOMM.



Nos actions réalisées : Changement du grappin de la fosse à carton à St Julien Mont-Denis ●



Au quai de transfert de St Julien Mont Denis, nous avons un grappin qui datait de 1987 !

Ayant bien fait son travail, nous devons le remplacer.

Plus maniable et adapté à notre pont bascule, notre nouveau grappin permet à nos équipes de charger en toute sécurité le carton dans les semi-remorques qui partiront vers Chambéry et le centre de tri de Savoie Déchets.

Coût du grappin : 35 000 €

Nos actions réalisées : Cuves enterrées pour lavage de nos camions à l'eau de pluie ●

Deux cuves de 10 000 litres chacune servent à faire le lavage de nos véhicules à l'eau de pluie issue du toit des bureaux.

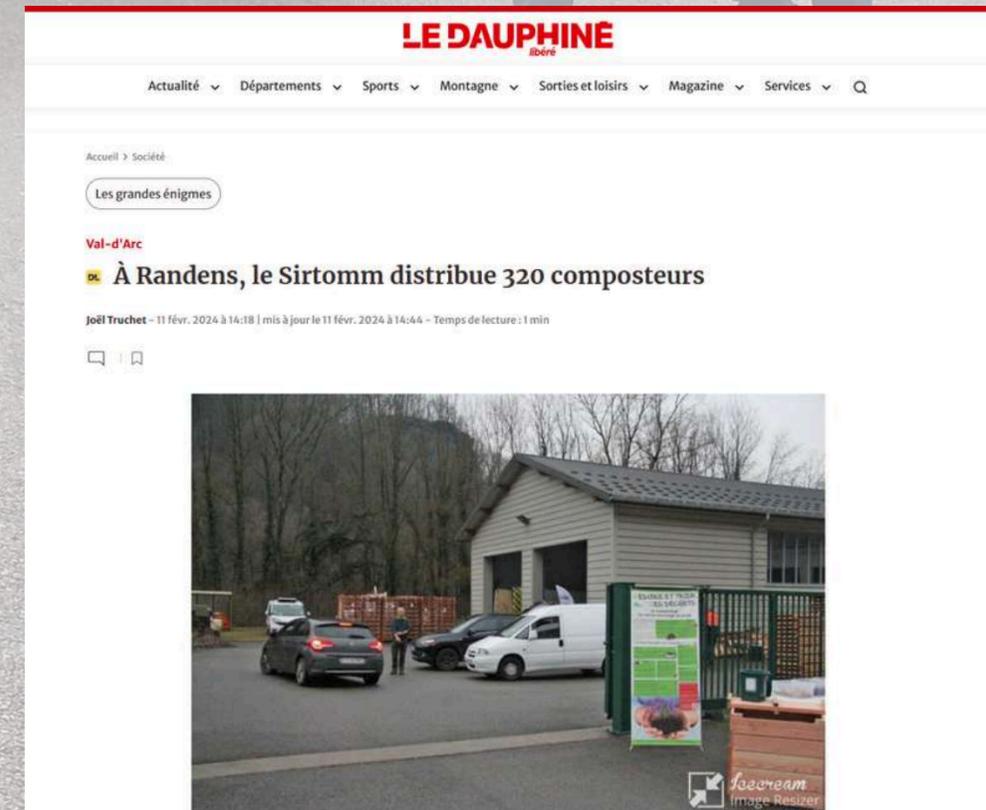
Coût : 12 000 €

Notre objectif : ne plus faire le lavage de nos camions avec de l'eau potable.

Nos actions réalisées : Distribution de composteurs individuels dans la vallée au plus près des habitants ●

30 % des ordures ménagères est composé de déchets alimentaires.

Cette année près de 1000 composteurs ont été distribués sur les 5 communautés de communes.



Nos actions réalisées : Mise en place de sondes dans les conteneurs pour l'optimisation de nos tournées



Sur la photo, vous pouvez voir une sonde. A quoi ça sert ? Cela nous permet de mesurer le taux de remplissage précis d'un conteneur.

Dans quel but ?

L'optimisation de nos tournées pour faire des économies de service.

Un % de remplissage est envoyé directement au SIRTOMM sur un logiciel nous permettant de faire nos tournées.

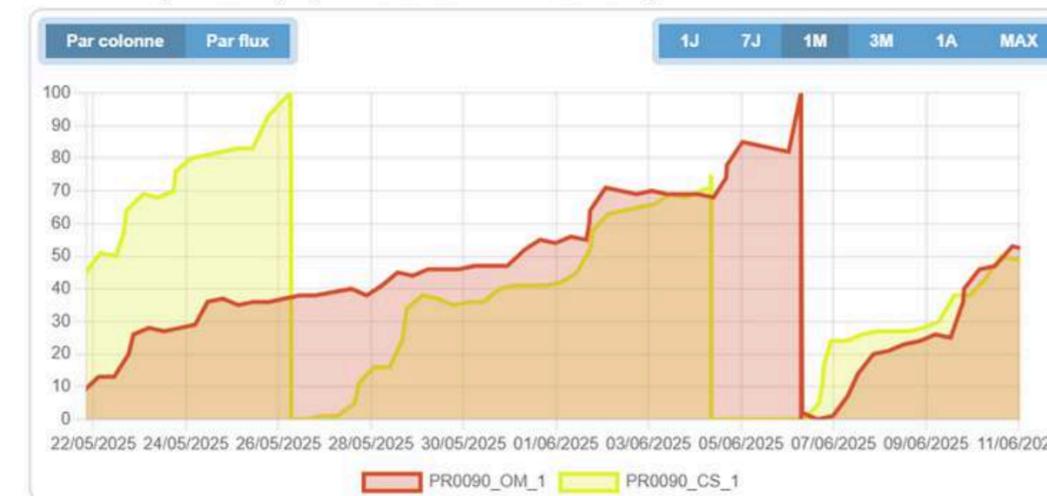
En 2024, c'est près de 750 sondes déjà installées sur notre parc.

En 2025, l'ensemble du parc en ordures ménagères et sélectif sera équipé !

Affichage du point de collecte

02/05/2025 06h57	625	PR0090_OM_1	Ordures ménagères : 75% (vidée)
25/04/2025 07h38	625	PR0090_CS_1	Collecte sélective : 50% (vidée)

Statistiques PAV (depuis le 2024-06-14 02:00:00)



Actualité ▾ Départements ▾ Sports ▾ Montagne ▾ Sorties et loisirs ▾ Magazine ▾ Services ▾ Q

Accueil > Société

Les grandes énigmes

Maurienne

Ordures ménagères : des sondes pour améliorer la collecte

Depuis quelques semaines, des sondes sont installées dans les colonnes de collecte de déchets. Elles permettent de savoir en temps réel le taux de remplissage et ainsi d'affiner les tournées de ramassage. Une innovation bienvenue dans un contexte de pénurie de chauffeurs de camion.

Valentin Dizier V.D. - 25 déc. 2024 à 11:30 | mis à jour le 25 déc. 2024 à 14:50 - Temps de lecture : 3 min

🗨️ 📄



Nos actions réalisées : Mise en place de tablettes dans les véhicules de collecte et d'un nouveau logiciel de collecte

Chaque véhicule de collecte est désormais équipé d'une tablette avec un nouveau logiciel facilitant ainsi la collecte pour nos agents mais également notre suivi en cas d'évènements sur la route.

Ils peuvent être multiples : accident, pannes, travaux.

Notre objectif est ici d'avoir une meilleure connaissance de la collecte et d'assurer la meilleure sécurité possible à nos agents.

Filter les points de collecte

Présence capteur

Tous

Produits

Tous les flux

Fréquences

<Fréquence>

Remplissage

Tous les remplissages

Pourcentage PAV

Par flux

Afficher les points de collecte

Colonnes

Professionnels

Points de regroupement

Déchetteries

Exutoires

Outils

Filtres

Carte

Exporter

+

-

Nos actions réalisées : Refonte complète du site internet et mise en places des réseaux sociaux : suivez nous ! ●



Afin d'avoir l'information la plus claire possible, nous avons refait notre site internet avec vos principales demandes : le composteur individuel, les horaires de déchetteries. Nous sommes également sur Iliwap et Panneau Pocket.

